

Réf: Dossier 408853

## Avis de constitution

### SOCIETE « HASNA & ALI »

Siège ABIDJAN YOPOUGON MILLIONNAIRE, Lot 5412,  
Ilot 493

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 29/01/2025 reçus par Me OUATTARA Kouboura, et enregistrés au CEPICI le 03/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HASNA & ALI »

Objet : La société a pour objet en République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- commerce général ;
- achat, vente et distribution de denrées alimentaire ;
- achat et vente de véhicules ;
- location de véhicules
- placement de chauffeurs
- import-export
- prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

- et généralement, toutes opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON MILLIONNAIRE, Lot 5412, Ilot 493

Dirigeant(s) Mlle OUATTARA KOUBOURA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-05000 du 30/04/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27111/GTCA/RC/2025 du 30/04/2025

